



M. Denis Marie-Félix ADANDE-RAPUNTCHOMBO (new-year) et l'ensemble des petits fils de feu Prince Félix ADANDE, ont le regret d'informer les membres des clans ASSIGA, AGUE-KAZA, ALLIES, Parents, amis et connaissances du décès survenu à Libreville le 20 septembre 2015 de leur neveu et frère M. ADANDE BABALOU Jules Maixent Lié Patrick, fils de feu Jean Remy ADANDE (AJAX) et

dont le programme des obsèques est ainsi détaillé.

- Vendredi 02 Octobre 2015, 9h sortie du corps de Casep-Ga pour le camp AÏSSA cote Aéroport (cérémonie militaire) 14h30 départ du cortège funèbre pour l'Eglise Notre Dame des Victoires et office religieux. 17h exposition de la dépouille mortelle au domicile familial de NKAGARE (Glass) et veillée.

- Samedi 03 octobre 2015 14h30, inhumation au cimetière de Plaine-Niger. 16h Rituel. **25602**

Mr IDOLO Jean Bernard, chef coutumier Sékiani annonce aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur frère, père, grand-père et beau-frère M. MESSAMEN Jean Jules, décédé le 26/09/2015 est établi comme suit:

- Vendredi 02/01/2015 à 14h, sortie de la dépouille de SAAF et exposition pour l'office religieux en l'église Coeur Immaculé de Marie de Nzeng-Ayong à 15h.

16h, exposition de la dépouille et veillée au domicile du chef coutumier Sékiani sis à Nzeng-Ayong.

- Samedi 03/09/2015 à 10h, inhumation au cimetière de Messolo à Alibadeng et fin des obsèques. **25581**

**PENSÉE PIEUSE**



17/06/2015- 02/10/2015  
Voici quatre mois et quinze jours. Général ABILI Timothée! Homme humble, disponible, rigoureux, honnête, compétent, travailleur infatigable, père aimable et frère adorable. Voici quatre mois et demi que tu as été brutalement précipité dans l'au-delà. Quel que soit le temps, la vérité finit par triompher. Nous t'aimerons toujours. Ta famille. **25582**



17/06/2015 - 02/10/2015  
Voici quatre mois et quinze jours que le Général ABILI Timothée a été brutalement poussé dans l'ancre de la mort. A cet effet, sa veuve, ses frères et sœurs informent parents amis et connaissances qu'une messe d'action de grâce à sa mémoire se tiendra le vendredi 02 octobre 2015 à 18 heures en l'église Sacré-cœur d'Ozangué suivie d'une collation. **25583**

**REMERCIEMENTS**



Sensibles aux marques de compassion et de sympathie manifestées à l'occasion du décès survenu à Oyem le 1er Septembre 2015 de leur mère, grand-mère et arrière grand-mère, MEKUI MIKILI Marie plus connue sous le nom de MEGAZING, Monsieur MINTSA OLLOMO Paul, Inspecteur Central des Douanes et famille prient tous ceux qui les ont soutenus dans cette douloureuse épreuve de trouver ici l'expression de leur gratitude. **25588**



M. YAO OVONO Jean-Jacques, Mme MVE ELLANG Paulette épouse YAO OVONO et leurs enfants, tout en les remerciant pour leur soutien multiforme lors du décès de leur belle-mère, mère et grand-mère ZANG MBA Pauline infirmière retraitée, informent leurs parents, amis et connaissances de Libreville, Oyem et Bitam qu'une messe sera dite le vendredi 02 octobre 2015 à 18h00 en l'église St Michel de Nkembo. **25603**

**SERVICES RELIGIEUX**



PAMBOU HERVE Alias MBITA 1er/10/2014 - 1er/10/2015 : Un an déjà de cruelle séparation ! Ta famille prie tous ceux qui t'ont connu de se souvenir et d'avoir une pensée pieuse en ce jour de triste anniversaire. Pour le repos de ton âme, un office religieux sera célébré en l'église ST-Paul des Bois suivi d'une collation au quartier SALSAL au domicile de M. Antoine MANZIENGOUNI. **25576**

Hervé, tu demeures à jamais dans nos cœurs. **25576**

**ANNIVERSAIRES DÉCÈS**



A l'occasion du premier anniversaire du décès de Madame Philomène OLLOMO MVE, un culte d'action de grâce suivi d'un repas est organisé ce samedi 03 octobre 2015 à 15h en son domicile sis à Nzeng-Ayong Lac (route pavée). Le présent communiqué tient lieu d'invitation. **25529**



Nous, voilà au 25e anniversaire du repos de l'âme d'ALAFOU PATU-RAULT Raphaël, Papa, Pépé, Pa-fafa, Papiyazo, nous te remercions de nous avoir inculqués le sens des vraies valeurs et nous avoir donné un amour paternel inconditionnel. En ce jour d'anniversaire, une messe d'action de grâce sera dite le vendredi 02 octobre 2015 à 18h30 en l'église de

Notre Dames des Victoires de Plaine-Niger. Nous invitons tous ceux qui l'ont aimé à nous rejoindre pour ce moment de recueillement et de prières.

Ta famille



1er octobre 2012 / 1er octobre 2015. 3 ans déjà que veuve MOUMBA, née VERONIQUE MOUSSOUNDA MBADINGA a été rappelée à Dieu. Le vide toujours présent nous rappelle l'être précieux que tu as été dans nos cœurs en ce triste anniversaire. Ma'a VERONIQUE, motsangue mayé souke. Corinne. **25531**



Les enfants, les petits-enfants de feu OBIANG BENGONE Joseph, les neveux et nièces de la veuve EKOME MBIAGA Adèle ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Evormbile, Ovone, Bengiaga, Mikene, Medzong 1, le décès brutal de leur frère, oncle, père, cousin MBIAGA OBIANG Paul Many "EVA", survenu le 22/09/15 à Oyem. Programme des obsèques est le suivant

- Vendredi 02/10/15 : Sortie du corps de Gabosep, transfert vers le village Evormbile (Minvoul) et veillée  
- Samedi 03/10/15 : Office religieux et Inhumation. **25534**



Alain Constant ESSIMENGANE  
Programme d'anniversaire de feu Alain Constant (le 2/10/2014 au 2/10/2015)  
Vendredi 2 Octobre 2015 :  
-20h à l'aube : Veillée avec les chorales  
Samedi 3 Octobre 2015  
-13h00mn: Culte d'action de grâce en la Paroisse de Konoville les deux Eglises (BITAM);

-14H00repas;  
-20h00 l'aube : concert des chorales de Libreville et Bitam.  
Dimanche 4 Octobre 2015 : Fin des cérémonies  
Repos éternel ! Alain Constant ESSIMENGANE  
Ta Femme, tes Enfants et petits-enfants. **25549**



Chaque siècle impose au monde des personnes uniques qui marquent d'une pierre ces temps, toi notre papa et papi d'amour tu étais de ceux-là. Que tous ceux qui ont aimé et connu Monsieur Jacques LIBIZANGOMO JOMAS, aient une pensée pieuse en ce triste jour anniversaire. Par Amour et dans l'Amour, une messe sera dite à son intention ce vendredi 02 octobre 2015 à 18 heures, en l'Eglise Sacré cœur d'Ozangué. Tes enfants et petits enfants. **25578**

**COMMUNIQUÉS**

Monsieur Hervé NDONG NGUEMA, Président de L'ONG CONVERGENCE POUR L'UNITE, convie les Responsables d'Associations et ONG légalement constituées en République Gabonaise et soutenant la politique prônée par son Excellence Ali BONGO OMDIMBA, Président de la République, chef de l'Etat, le vendredi 02 Octobre 2015 à 10h00 à l'hôtel NOMAD. Vu l'importance des points inscrits à l'ordre du jour, la présence de tous est vivement souhaitée. **25601**

**DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN) informe le public et les administrations concernés qu'une Etude d'Impact Environnemental et Social relative au projet de construction d'une Huilerie et d'une unité de méthanisation sur le permis Olam Palm lot 1, a été déposée auprès de ses services, aux préfetures et aux Conseils Départementaux de Tsamba-Magotsi et de Douya-Onoye, par la société Olam Palm Gabon.

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la DGEPN sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère de la Protection de l'Environnement et des Ressources Naturelles, de la Forêt et de la mer et dans les préfetures et les Départements suscités pendant dix (10) jours, à compter de la date du 30/09/2015.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration. **25466**

**JOURNEE**

**GRAINE OGOOUE LOLO à KOULAMOUTOU**

La coordination générale du Programme GRAINE Organise la JOURNEE GRAINE Ogooué lolo à Koulamoutou.  
Date: vendredi 02 octobre 2015  
Lieu: salle de la Mairie de Koulamoutou  
Heure: 14h00  
Sont conviés:  
Les jeunes  
Les associations et coopératives agricoles  
L'administration locale  
Les élus nationaux et locaux  
Le conseil municipal  
Le conseil départemental  
Les notables  
La présence de tous est vivement souhaitée **25556**

Les populations de la Commune d'Akanda, souhaitant manifester leur joie et leur gratitude au Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, suite à la reconduction au Gouvernement de la République, de leur fils Jean-Marie OGANDAGA, organisent une cérémonie le samedi 3 octobre 2015 au Cap Estérias. La manifestation se déroulera au stade municipal du Cap Estérias selon le programme ci-après:  
07h-11h Transport par bus Sogatra aux points de ramassage suivants: Jeanne EBORI, Rond-Point de la Démocratie, Carrefour Charbonnages, Carrefour Camp de Gaulle, Lycée d'Etat, Aéroport (CKDO), Cité des ailes, Carrefour Jiji, Château d'Eau Angondjé, Pharmacie d'Avorbam, Carrefour MABALA, Marseille, Marché le petit Akandais (1er Campement), Stade d'Angondjé, Carrefour Delta Postal, Ecole de Malibé 1, Rond-point Malibé 1, Koubou Koubou.  
11h30 Mise en place terminée  
12h Discours de bienvenue du Maire de la commune d'Akanda  
12h10 Discours du représentant des jeunes  
12h20 Discours de la représentante des femmes  
12h30 Discours du représentant des notables  
12h40 Discours de Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et de la Modernisation des Cadres Juridiques et Institutionnels  
13h Cérémonie traditionnelle  
13h45 Marche suivie d'une Motion de soutien à l'action du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA  
14h30 Présentation du projet «Ceinture verte»  
15h00 Déjeuner sur invitation à l'ENEF  
16h30 Echanges entre le Ministre et les Forces vives d'Akanda.

**DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations qu'une étude d'impact sur l'environnement relative au projet de construction d'une usine de transformation de bois au village Menguegne, Département de l'Abanga-Bigné, a été déposée auprès de ses Services par la Société Aux Bois du Gabon.

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PRI-MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement sis au 5ème étage de l'immeuble abritant les Services du Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'Administration. **25564**